

A partir du 30 septembre **vous recevrez votre matériel électoral par courrier** : les professions de foi, les bulletins de vote, 2 enveloppes et une notice contenant un identifiant.  
Votez en quelques minutes seulement ! **2 possibilités : par internet ou par courrier.**

## PAR INTERNET

artisansvotons.fr

Le site est accessible sur ordinateur, tablette et smartphone



- 1. Authentifiez-vous** avec l'identifiant fourni dans la notice de vote reçue (un code + votre date de naissance)



- 2. Sélectionnez la liste « Fiers d'être Artisans Ile-de-France »**

(Liste régionale conduite par Francis BUSSIERE, maçon à Paris (75), liste départementale conduite par Thierry FROMENTIN, maçon à St Fargeau-Ponthierry)



ET >



- 3. Renseignez le code de validation**

Reçu par sms ou par email selon votre choix. Cela validera définitivement votre vote.



Un accusé de réception vous sera présenté

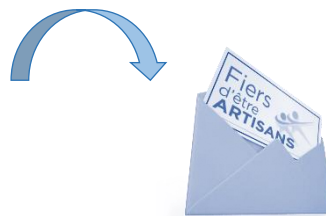
## PAR COURRIER

- 1. Prenez le bulletin de vote « Fiers d'être Artisans Ile-de-France »**

(Liste régionale conduite par Francis BUSSIERE, maçon à Paris (75), liste départementale conduite par T.FROMENTIN, maçon à St Fargeau-Ponthierry)



- 2. Sans le modifier, glissez le bulletin dans l'enveloppe de vote et fermez-la**



- 3. Découpez le bordereau de réponse qui accompagne la notice**



Et glissez-le dans l'enveloppe T en vérifiant que l'adresse soit bien visible

- 4. Ajoutez votre enveloppe fermée contenant votre vote**

**Et postez votre courrier : C'EST GRATUIT**



Vous avez des difficultés pour procéder à votre vote :  
contactez Fiers d'être Artisans au 01 64 87 66 15